



## Visite du Directeur Général de la Comptabilité Publique à Metz

Rencontre avec les organisations syndicales locales

# EXERCICE CONTRAINT

*Le temps nous étant compté ..., SUD Trésor a tenu à soulever d'entrée de jeu dans la déclaration liminaire qui suit les sujets qui nous semblaient devoir être abordés dans le cadre de la visite du DGCP dans les services du Trésor de Moselle :*

« Vous rendez visite aux agents du Trésor Public de Moselle dans un contexte bien particulier, celui de la fusion entre notre administration et celle de la DGI, qui ne peut manquer de susciter de notre part des interpellations.

Sur la méthode et donc sur le dialogue social, nous voudrions d'abord faire quelques remarques : le Ministre a imposé un calendrier serré et un rythme accéléré de groupes de travail pour que les Comités Techniques Paritaires Centraux de la DGCP et de la DGI dès la fin de ce mois et le CTP Ministériel en début de mois prochain examine les textes fondant la nouvelle administration.

C'est un rythme qui ne présage pas d'une volonté réelle d'une quelconque négociation. Le 1<sup>er</sup> round de groupes de travail, où nous avons eu l'occasion de vous entendre, a permis de pointer comme l'a dit M. PARINI ce sur quoi il y avait désaccord entre organisations représentant le personnel et projet ministériel. Reste à voir sur ce quoi il y aura vraiment matière à négocier et, là, permettez nous d'être inquiet.

Nous ne reviendrons pas dans leur généralité sur les sujets évoqués lors des groupes de travail. Ils vous sont connus et nous avons de notre côté rendu compte de ces réunions. Nous dirons seulement que cette fusion doit être l'occasion de la reconnaissance pécuniaire des efforts passés et à venir des personnels. Plan de qualifs, harmonisation et revalorisation indemnitaire ... et pas seulement 350 € pour solde de tout compte !

Nous n'attendons évidemment pas d'annonces spectaculaires de votre part même si nous avons du mal à croire que, par exemple, le nom du futur n° 1 de la nouvelle direction ne soit pas déjà connu et, surtout, car, après tout, peu importe son nom, que son mandat ne soit déjà largement fixé. Mais nous imaginons bien également que votre latitude d'expression est contrainte par les annonces que le Ministre fera aux organisations syndicales le 11 février.

Il est vrai également qu'en une demi-heure réservée aux organisations syndicales du département dans votre planning également serré, vous n'aurez guère l'occasion d'un échange approfondi avec nous.

Aussi SUD Trésor voudrait, au regard du chantier de la fusion, attirer votre attention sur quelques réalités locales :

- le Ministre a rappelé que la réduction des effectifs est un élément fort de la politique du Président de la République. Entre 2003 et 2007, nos services départementaux ont perdu 73 emplois, 10 % de l'effectif initial. En 2008, 22 nouvelles suppressions d'emplois ont été actés, auxquels s'ajoutent les suppressions d'emplois à la DGI. Cela se traduit

concrètement par une dégradation des conditions de travail d'autant plus que les réformes s'empilent : Hélios, expérimentation des compétences croisées, etc ... Comment imaginer supprimer encore des emplois au moment de la fusion ? Pour nous, il est indispensable de revenir sur les suppressions d'emplois en 2008 et 2009, d'autant que le plan de formations, que devrait supposer l'ambition ministérielle, nécessite d'organiser la compensation liée à celles-ci.

- La future direction locale unifiée devrait comprendre autour de 2000 agents, la taille de la DGCCRF. Quelle gestion à taille humaine peut-on imaginer alors que la régionalisation se profile : Budgets Opérationnels de Programmes régionaux, expérimentation de « gestion Ressources Humaines » et logistique régionale ? C'est une réalité sensible que ne suffira pas à réduire la présence en « back office » du pôle d'expertise RH de Toulouse ... L'éloignement entre ces services et les agents sera sujet à tension accrue dans les services.
- Le futur guichet fiscal unique inquiète également. A Metz, par exemple, vous avez deux postes spécialisés Impôts dans lesquels la fréquentation au guichet est élevée. Demain, il s'agira également de répondre aux questions et aux demandes concernant l'assiette et lorsque l'on voit les queues dans certains Hôtels des Finances déjà créés, avec toutes les réactions qu'elles peuvent susciter au sein du public, on comprend l'inquiétude des collègues concernés.
- Enfin, quel avenir pour notre réseau de proximité garant d'un service public digne de ce nom parce qu'accessible à tous ? Par exemple, la fusion entre les postes de Grostenquin et Morhange s'est faite alors qu'aucun transport en commun n'existe entre les deux. La fusion de Delme avec Château Salins, désormais intégré à un Hôtel des Finances, est certes pour l'instant reportée – mais il ne s'agit que d'un report alors que la population du canton croît. Avec des effectifs programmés en baisse sans considérer les conditions de travail et d'exercice des missions qui se détériorent, comment ne pas croire que l'avenir du réseau répondra à la seule logique comptable ?
- Et, même si nous avons entendu les propos rassurants de M. PARINI lors du dernier groupe de travail sur la fusion DGI/DGCP, compte tenu des évolutions régulières du dossier ces dernières années (notamment en ce qui concerne Hélios), quelles garanties pour les activités et les personnels du Département Informatique du Trésor de Metz ? »

Comme nous l'avions pressenti, l'entretien avec le Directeur Général de la Comptabilité Publique n'a pas permis d'approfondir le débat avec les organisations syndicales locales. Si le Directeur Général a tenu néanmoins à souligner sa disponibilité envers les organisations syndicales, rappelant en particulier son planning chargé en la matière ces dernières semaines du fait notamment des groupes de travail sur la fusion DGI/DGCP, et s'il a rappelé qu'il y avait des directions locales dont c'était également le travail, il a admis que le cadre de cette rencontre était effectivement contraint par le temps.

 Sur les différentes questions que nous avons soulevées, il a justifié le rythme soutenu des groupes de travail sur la fusion par la nécessité de mise en place rapide d'une administration centrale unifiée .

*Est-ce bien la seule raison ? La discussion avec les fédérations dans le cadre des groupes de travail avait-elle besoin de cette mise en place rapide ? N'y a-t-il pas plutôt volonté à la veille des élections municipales d'afficher la réalisation des engagements présidentiels ?*

 **Sur les plans de qualifications et l'harmonisation et la revalorisation indemnitaires**, il a simplement rappelé que ces questions étaient sur «le tapis» dans le cadre des négociations entre les fédérations et le Ministre.

 **Sur les emplois**, difficile de contredire ce même Ministre, véritable maître à bord ... Le Directeur Général a seulement souligné que si le nombre des suppressions d'emplois prévu en 2009 était équivalent à celui de 2008, le nombre de départs en retraite quant à lui sera plus élevé. Cela aboutira de fait à ce que le taux de remplacement de ces départs soit plus important. Belle gymnastique arithmétique qui se soldera néanmoins par des suppressions d'emplois et une nouvelle dégradation des conditions de vie au travail pour les agents.

*Pas de quoi nous convaincre que les conditions de travail et l'exercice de nos missions de service public s'en trouveront améliorées !*

 **Sur la taille de la future direction locale unifiée**, il nous a répondu que ce type de direction n'était pas la seule « entreprise » de cette taille et que les problèmes de gestion du personnel semblaient être plus sensibles dans des structures de petite taille type PME/PMI que dans de plus importantes ...

*Reste, pour SUD, que si la régionalisation fait son chemin en matière de « gestion des ressources humaines », l'interlocuteur en la matière s'éloignera bel et bien des agents !*

 **Sur le réseau**, il a redit que le Ministre avait rejeté les propositions du plan Attali de mise en place d'agences en matière de comptabilité publique et de gestion de l'impôt et celle « d'épiceries » à qui pourraient être déléguées certaines missions des trésoreries. Il a évoqué la fragilité des petites structures où le service n'était pas au rendez-vous.

*Mais, comme nous l'avons souligné, il y a contradiction entre le discours volontariste sur l'aménagement du territoire et les moyens accordés pour assurer la présence d'un service public de proximité. C'est cette perte de moyens dans les petites trésoreries (poste de trésorier non proposé et mise en intérim, ...) qui fait finalement apparaître aux collègues restant dans ces trésoreries toute fermeture-fusion avec un autre poste comme une bouffée d'oxygène ...*

 Enfin, concernant le DIT de Metz, le Directeur Général s'est voulu rassurant en précisant notamment qu'il serait incompréhensible de ne pas donner aux informaticiens du Trésor les moyens de remplir leurs tâches.